



le fil continu

101

Newsletter de l'Agence pour le Développement
Economique et Culturel Nord-Sud

MAI 2018

Sommaire

Edito	2
Revue de presse	3
Les activités de l'ADEC-NS	4,5

Ouvrez ce document sur votre lecteur PDF
pour accéder au contenu interactif



Edito par... **Patrick JACQ**

Président honoraire du corps des membres des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, ancien professeur associé des universités (faculté de droit de Nice).

« Tribunaux administratifs, Cours administratives d'appel, Conseil d'État : les trois degrés de la justice administrative »

Les tribunaux administratifs, juges de premier ressort : il existe en France 42 tribunaux administratifs (31 en métropole et 11 en outre-mer). En 2008, les tribunaux administratifs ont jugé plus de 183 000 affaires, qui sont jugées en moyenne dans le délai de 13 mois..

Les cours administratives d'appel, juges d'appel : environ 16% des jugements rendus par les tribunaux administratifs sont frappés d'appel auprès des cours administratives d'appel. Les cours d'appel de Bordeaux, Douai, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Paris et Versailles ont jugé environ 27 000 affaires en 2008 (les délais moyens de jugement sont également de moins de 13 mois).

Les membres des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel (plus de 1 000 magistrats) appartiennent à un même corps, recrutés principalement par la voie de l'École nationale d'administration et sur concours direct. Leur inamovibilité et leur indépendance sont garanties par la loi.

Aux côtés des magistrats, plus de 1300 agents de greffe assurent le bon fonctionnement au quotidien des cours administratives d'appel et des tribunaux administratifs. Ils ont en charge la gestion des dossiers contentieux : enregistrement et transmission des requêtes, communication des pièces du dossier entre les parties, mise en forme et notification des jugements, etc.

Le Conseil d'État, juge administratif suprême : Le Conseil d'État est principalement juge de cassation. Plus des trois quarts des affaires sont des pourvois en cassation, dirigés contre des arrêts de cours administratives d'appel et certains jugements de tribunaux administratifs. Il est également juge d'appel. Sa compétence d'appel est aujourd'hui limitée au contentieux des élections municipales et cantonales et aux recours en appréciation de la légalité émanant des juridictions judiciaires. Le Conseil d'État est aussi juge de premier ressort pour des litiges d'une importance particulière (décrets, actes réglementaires des ministres, décisions des organismes collégiaux à compétence nationale, mesures individuelles intéressant les fonctionnaires nommés par décret du Président de la République) ou dont le champ d'application géographique dépasse le ressort d'un tribunal administratif. En outre, Il juge directement le contentieux des élections aux conseils régionaux et au Parlement européen.

Un contentieux administratif en forte croissance : le juge administratif est saisi d'un contentieux qui progresse fortement et se diversifie. En dix ans, le nombre d'affaires portées devant le juge administratif a augmenté de 96% devant les tribunaux administratifs et de 164% devant les cours administratives d'appel. Les domaines traditionnels du contentieux administratif tels que les impôts, les contrats administratifs, la fonction publique, les libertés publiques, la police administrative restent très importants. Cette évolution se manifeste aussi avec le développement du droit de l'environnement, du droit de l'aménagement et de l'urbanisme, du droit social, du droit économique et du droit des collectivités territoriales.

Irlande



Le 25 mai 2018, les Irlandais ont été appelés à se prononcer sur la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse lors d'un référendum historique. C'est finalement le « **Oui** » à l'abrogation de l'amendement n°8 de la Constitution, qui empêchait de légiférer sur l'avortement, qui l'a emporté à 66,4 %. Jusqu'alors, environ 3000 Irlandaises se rendaient chaque année au Royaume-Uni pour pouvoir avorter. Le Parlement irlandais va maintenant élaborer un projet de loi, qui prévoira certainement d'autoriser l'avortement jusqu'à 12 semaines de grossesse et jusqu'à 24 semaines lorsque la vie de la mère est en danger.

Source : Le Figaro

Astrophysique



Question univers, une nouvelle au bout du jour ! Le CNRS et l'université Paul Sabatier, par le biais d'un chercheur et d'un astronome de l'Institut de recherche en astrophysique et planétologie, ont découvert conjointement la galaxie la plus lointaine jamais observée, vieille de 250 millions d'années après le Big-Bang. Appelée « MACJ1149-JD1 », cette révélation pourrait bien constituer un début de réponse sur la manière dont les premières galaxies se sont formées et ont évolué, une problématique jusqu'à présent floue dans le monde de l'astronomie. Cette étonnante observation a été réalisée par la combinaison de données d'observatoires implantés au Chili et du télescope Hubble (« télescope gravitationnel »). Ce même télescope avait déjà permis de découvrir l'étoile la plus ancienne jamais observée. Suite à une étude plus poussée de cette voie astrale, de nouvelles révélations devraient suivre...

Source : toulouseinfos.fr

RGPD



Depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur. La nouvelle réglementation adoptée par l'UE vise à remplacer la directive de 1995 sur la protection des données personnelles et de la vie privée. Pour les entreprises, l'obtention et la manipulation des données personnelles sont désormais strictement encadrées par ce texte. En cas de non respect, une amende pouvant aller jusqu'à 2% du chiffre d'affaire annuel de l'entreprise pourra être prononcée. La mise en place du RGPD représente un travail colossal pour les entreprises.

Source : <https://www.dpms.eu/rgpd/>

Développement durable

La Semaine Européenne du Développement Durable, organisée partout

en France, sera **à Toulouse du 30 mai au 5 juin**, sous la forme de mobilisations concrètes, individuelles et collectives ainsi que par de nombreuses animations s'adressant à tous : projections de films, expositions, conférences, projets d'éducation, visites... et à pour objectifs de faire connaître et découvrir en France les initiatives territoriales tournées vers le développement durable et la transition écologique, ainsi que les acteurs impliqués dans l'amélioration de notre cadre de vie, de sensibiliser les citoyens et différents acteurs aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par les Etats membres des Nations Unies et qui doivent être atteints à l'horizon 2030 dans le but d'éradiquer la pauvreté, de protéger la planète et de garantir la prospérité pour tous.

Suite à ces enjeux, le ministère lance un appel à projets pour encourager l'organisation et la promotion de différents événements en relation avec le développement durable sur la thématique, pour 2018, « Villes et Territoires de demain » illustre 6 des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) :



- ODD 6 : Gestion durable de l'eau pour tous,
- ODD 7 : Energies propres et d'un coût abordable,
- ODD 11 : Ville et communautés durables,
- ODD 12 : Consommation et production responsables,
- ODD 15 : Vie terrestre,
- ODD 17 : Partenariat pour la réalisation des objectifs.

Dîner-débat avec S.E.M. L'Ambassadeur de la République Socialiste du Vietnam en France NGUYEN Thiep

Le mardi 22 mai 2018

« Les opportunités du Vietnam »

Le mardi 22 mai 2018, l'équipe de l'ADEC-NS a eu l'immense honneur de recevoir Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République Socialiste du Vietnam en France, **Monsieur NGUYEN Thiep** à l'occasion d'un dîner-débat sur le thème des opportunités du Vietnam. Son Excellence était accompagnée de sa délégation composée de **Mme NGUYEN Thi Van Anh**, Chef de la Section Politique; **Mme NGUYEN Quynh Anh**, Chef du Service Commercial; **M. LE Cong Thanh**, Conseiller en Investissement; et **M. NGUYEN Hong Son**, Conseiller. L'évènement s'est déroulé au Novotel Compans Caffarelli et a débuté par un cocktail dinatoire convivial au cours duquel les 70 invités ont pu échanger entre eux ainsi qu'avec la délégation vietnamienne. Les institutions nous ont honorés de leur présence, **Jean-Claude Dardelet** représentait la Mairie de Toulouse, **Jean-Marc Laforêt**, Conseiller diplomatique régional, représentait la Préfecture de la Région Occitanie. **Julien Pinna**, collaborateur de Sandrine Mörch (Députée de la 9ème circonscription de la Haute-Garonne), **Marie-Claire Constans**, collaboratrice de Mickael Nogal (Député de Haute-Garonne) et **Philippe Cheron**, collaborateur de Coralie Dubost (Députée de l'Hérault) étaient également des nôtres.



A l'issue du cocktail, la soirée s'est poursuivie autour du dîner où les convives ont une nouvelle fois eu l'occasion d'échanger. Puisque « ventre affamé n'a pas d'oreilles », nous avons d'abord savouré l'entrée et le plat de résistance avant d'entrer dans le vif du sujet. Monsieur Salinas a tout d'abord remercié les institutions, les universitaires, les industriels et bien sûr les amis présents pour ce dîner. Il a ensuite présenté le contexte des relations entre la France et le Vietnam avant d'introduire Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur en évoquant son parcours scolaire et professionnel, ainsi que sa délégation. Son Excellence a ensuite pris la parole : après avoir remercié les institutions et entreprises présentes, il a tenu à rappeler que Toulouse est sa première destination en France depuis qu'il a été nommé Ambassadeur en République Française à la fin de l'année 2017. Il s'est félicité d'apprendre qu'une communauté de 3000 vietnamiens vit dans la région de Toulouse et que pas moins de 600 étudiants vietnamiens y étudient. Il a d'ailleurs pu rencontrer quelques uns d'entre eux grâce à Monsieur **NGUYEN Duc-Thanh**, Président de l'Association des Etudiants vietnamiens de Toulouse, présent lors du dîner. Il a également évoqué l'organisation des Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne qui se tiendra dans la ville rose en 2019 et qui se concentrera sur les thèmes de l'environnement et du spatial. A cette occasion, Son Excellence espère réunir le Président de l'Assemblée Nationale du Vietnam **Nguyen Thi Kim Ngan** et le Président du Sénat Gérard Larcher.

Son Excellence l'Ambassadeur a également rappelé l'importance du partenariat stratégique France-Vietnam signé en 2013, consolidé cette année avec la visite du Premier Ministre de la République Socialiste du Vietnam à l'Elysée en début d'année. **Mme NGUYEN Quynh Anh**, Chef du Service Commercial de l'Ambassade et **M. LE Cong Thanh**, Conseiller en Investissement, ont effectué une présentation détaillée sur les investissements directs étrangers au Vietnam. Le Vietnam aura conclu près de 55 partenariats commerciaux à l'horizon 2020 dont 15 avec des pays membres du G20. L'accord de libre échange union européenne – Vietnam (EVFTA) va entrer en vigueur dans le courant de l'année 2018 permettra de favoriser les échanges entre les pays de l'UE et le Vietnam qui sont déjà importants, l'UE étant le troisième partenaire économique du Vietnam après la Chine et les Etats-Unis. L'économie vietnamienne est donc propice aux investissements étrangers, et 300 filiales françaises sont déjà présentes au Vietnam.



Puis les invités sont passés au jeu des questions réponses. Madame **NGUYEN Quynh Anh** a eu l'occasion d'affirmer que le marché des produits bio a un avenir prometteur au Vietnam, tout comme les produits français, notamment la viande bovine ou les pommes de terre. L'Ambassadeur a également confirmé que la question de l'environnement était un thème central de la politique vietnamienne, notamment sur la question de l'eau et il a donc proposé une coopération en matière de recherche avec le CNRS sur ces questions.

A l'issue de cette présentation, les membres de la délégation vietnamienne ont affirmé aux entreprises présentes qu'ils sont prêts à les accompagner dans leur projet de s'installer au Vietnam. Egalement, suite au succès de cette soirée, nous envisageons d'organiser une mission économique en direction du Vietnam à la fin de l'année 2018.

La soirée s'est terminée dans la convivialité avec la dégustation du tiramisu accompagné d'un vin offert par **Le Manoir des Schistes** qui a fait l'unanimité auprès des convives.

15ème édition des Rencontres d'Occitanie

23.05.18

Le général Patrick Collet, Commandant d'armes de la garnison interarmées de Toulouse et de la 11ème brigade parachutiste était l'invité des Rencontres d'Occitanie dans les locaux de la Dépêche du Midi à Toulouse, le 24 mai 2018. L'équipe de l'ADEC-NS avait été conviée, le 28 septembre 2017, au cocktail de sa prise de fonction au Palais Niel, Monsieur Salinas a donc assisté à cette manifestation. Nous pouvons dire que l'engagement des armées françaises dans les opérations extérieures (Opex) est complexe et de rajouter la phrase de Marie-France Marchand-Baylet :



« Nos concitoyens n'ont pas toujours conscience du dévouement de ces femmes et hommes qui protègent les Français». Le général Collet est bien placé pour évoquer les nombreux « services » des militaires présents depuis 2015 dans nos rues (opération Sentinelle), assurant également différentes missions de sécurité extérieure. La mobilisation des forces militaires françaises s'accroît dans le contexte de la lutte contre l'islamisme radical. Pour les missions extérieures, le Général Collet a évoqué les deux théâtres d'opérations majeures à savoir le Sahel (territoire immense où sont déployés 28000 militaires pour l'opération Barkhane) et le Levant, où la France reste en première ligne en Irak et Syrie dans la cadre d'une coalition internationale avec soixante-dix pays. Avec ses 8500 militaires de la 11ème BP, basée en Occitanie, le pays dispose de la seule brigade aéroportée en Europe capable d'envoyer 700 hommes en « alerte permanente » partant de la base Toulouse-Franczal mais également en mobilisations « récurrentes » (lutte contre le narcotrafic, feux de forêts) ainsi qu'en missions « circonstancielles » (COP21, catastrophes naturelles). Le général Collet a fini son intervention par ses paroles : « les militaires ont tous la même formation, ce sont avant tout des combattants passant des opérations extérieures à la sécurité intérieure. Les soldats présents dans nos rues de Toulouse sont formés à la guerre et les forces armées doivent être engagées à bon escient. C'est l'ultime ratio, quand on se retourne, derrière le militaire, il n'y a plus personne. Il faut donc absolument se garder une force de réaction pour faire face à l'imprévu. »

Les rencontres CYBERSECURITE d'Occitanie

29.05.18



Le Mardi 29 mai se sont tenues les Rencontres Cybersécurité d'Occitanie dans les locaux de l'Hôtel de Région. Les différents acteurs de la sécurité numérique étaient réunis, quelques jours seulement après l'entrée en vigueur du RGPD (Règlement général sur la protection des données), pour évoquer les enjeux de la menace que constituent les cyber-attaques ainsi que la protection de la vie privée des utilisateurs. La journée a débuté avec la présentation de l'European Cyber Security Organisation (ECSO), un organe européen chargé d'établir une stratégie commune à l'échelle européenne en matière de cybersécurité. L'ECSO compte aujourd'hui 236 organisations membre, issues de 29 pays différents. La stratégie mise en place a pour objectif la protection des citoyens, des industries et des institutions *contre les cyber-attaques, dans le respect des valeurs européennes.*

A ensuite été présentée la plateforme ACYMA (assistance aux victimes d'actes de cyber malveillance : cybermalveillance.gouv.fr), un dispositif national d'assistance aux victimes de cyber-attaques. Ce projet a vu le jour en 2015 et relève de la compétence de l'ANSSI (Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'information) et copiloté par le Ministère de l'Intérieur. Cette plateforme permet à tout utilisateur (entreprise, particulier, collectivité) de dénoncer une attaque dont il a été victime. L'ACYMA a trois rôles : l'assistance aux victimes, la prévention et sensibilisation aux cyber-attaques ainsi que la création d'un Observatoire de la menace numérique. Depuis sa création, la plateforme a répertorié 11500 plaintes. A l'issue des conférences de la matinée, les participants étaient invités à se rendre sur les différents stands animés par des entreprises comme SopraSteria, Thalès, l'ANSSI, Altran ou encore Scopelec, qui fournissent des solutions en matière de cybersécurité. L'après-midi, divers ateliers étaient animés par des professionnels de la sécurité numérique : « Cybersécurité et données de santé », « La Cybersécurité adaptée à la PME », « Cyberprotection et e-mail », entre autres ... A la fin de la journée, **Jacques Gascuel, gagnant du Trophée des assises de l'embarqué** grâce à sa clé USB sécurisée en 2017, et **membre de l'ADEC-NS**, a eu l'honneur et le plaisir, lors de la remise des trophées des Rencontres Cybersécurité d'Occitanie, d'offrir aux jeunes inventeurs son produit EVITAG : Prix de la meilleure délégation pour le CFA de Blagnac (voir photo), Prix de la meilleur démo pour l'Institut de Recherche et prix Coup de coeur pour SEENTIC.

ADEC-NS BP 24219 – 31 432 Toulouse – CEDEX 4
Tél :+33 (0)5 67 16 15 16 – mail : communication@adecns.fr
Télécopie :(0)5 61 39 89 34 – site : www.adecns.fr